



Assemblée générale

Distr. générale
14 juillet 2009
Français
Original : anglais

Commission du droit international

Soixante et unième session

Genève, 4 mai-5 juin et 6 juillet-7 août 2009

Deuxième rapport sur la protection des personnes en cas de catastrophe

M. Eduardo Valencia-Ospina, Rapporteur spécial

Rectificatif

Paragraphe 54, treizième ligne

Au lieu de Les pays en développement devraient fournir, et les pays développés
contribuer à promouvoir *lire* Les pays développés devraient fournir, et les pays en
développement contribuer à promouvoir

